

Responsable du projet

Peter Edopu:
pedopu@issafrica.org

Chercheuse principal

Dr Annie Chikwanha:
achikwanha@issafrica.org

Téléphone

+254 20 300 5728

Secrétariat de l'AHSI

Chez ISS Nairobi
6ème étage, Landmark Plaza
Rue d'Argwings Kodhek
Nairobi
Kenya

BP 12869
GPO 0100
Nairobi
Kenya

Email: (Courrier électronique)

ahsi@issafrica.org
issnairobi@issafrica.org



**Amélioration de la prestation des
services de sécurité en Afrique**

APPUI AUX EFFORTS DU MECANISME AFRICAIN DE REVUE DES PAIRS

A PROPOS de l'initiative 2 de sécurité humaine en Afrique

L'Initiative 2 de sécurité humaine en Afrique (AHSI 2) est la suite du programme AHSI, conçu comme système de revue des pairs, pour surveiller la conformité de huit pays Africains à leurs propres engagements dans les domaines de la démocratie, la bonne gouvernance et celui de la participation de la société civile.

- ✦ L'AHSI 2 se sert du concept de revue des pairs, pour appuyer les efforts formels du NEPAD/APRM (Nouveau Partenariat Economique pour le Développement de l'Afrique/Mécanisme Africain de Revue des Pairs). Cet initiative se focalise sur le système de justice criminelle des pays qui ont choisi, de s'impliquer dans l'APRM. L'AHSI 2 se propose de renforcer la capacité d'un partenariat élargi, moyennant les partenariats locaux, permettant d'entreprendre une recherche sur les questions relatives à la sécurité, afin d'aider le Conseil de paix et de Sécurité, de l'Union Africaine

OBJECTIFS Spécifiques

Voici les objectifs spécifiques de l'AHSI 2

- ✦ Emuler le processus formel de l'APRM, dans sa méthodologie et dans le développement des cadres de mise en application appropriés, permettant la réalisation des engagements, et facilitant aux pays concernés de s'acquitter de leur obligations

- ✦ Donner aux gouvernements concernés les preuves empiriques, sur l'état de la justice criminelle et l'impact sur le processus politique dans leurs pays. Cela implique une collaboration étroite avec les gouvernements concernés, dans le but de développer des recommandations réalistes et pratiques, permettant de combler les lacunes, dues à la divergence entre la réalité sur le terrain et les engagements des gouvernements Africains
- ✦ Identifier les faiblesses structurelles et autres, dans les systèmes de justice criminelles, des pays impliqués
- ✦ Permettre la création du cadre politique, en vue d'améliorer le dialogue et la sensibilisation du public, sur le rapport entre le crime et la consolidation de la démocratie
- ✦ Renforcer la capacité des réseaux principaux des partenaires, dans un domaine où les organisations de la Société Civile, en Afrique, se sont révélées faibles – la justice criminelle

LES PARTENAIRES DE L'AHSI

L'AHSI est constituée d'organisations qui se sont proposées de promouvoir l'initiative de se focaliser sur la sécurité humaine en Afrique. Actuellement, l'AHSI travaille avec des partenaires tels que:

- ✦ L'Institut des Affaires Internationales de l'Afrique du Sud (SAIIA)



- ✦ The Institute for Human Rights and Development in Africa (IHRDA)
- ✦ L'Institut des Droits de l'Homme et de Développement en Afrique (IHRDA)
- ✦ Le Système d'Appui aux Droits de l'Homme de l'Afrique du Sud (SAHRIT)
- ✦ Le Réseau d'Edification de Paix de l'Afrique de l'Ouest (WANEP)
- ✦ Le Dialogue de Sécurité Africain et la Recherche (ASDR)
- ✦ Le Forum de Paix Africain (APFO)
- ✦ L'Institut d'Etudes de Sécurité (ISS)

GESTION du Projet

Ce projet est géré par le secrétariat de l'ISS, depuis son bureau de Nairobi. Les décisions, sur la gestion générale du projet, se prennent lors des ateliers périodiques, réunissant tous les membres de l'AHSI.